

# En Île-de-France, seulement 13 % des ouvriers travaillent dans l'industrie

Insee Analyses Île-de-France • n° 149 • Février 2022



En Île-de-France, 740 000 personnes occupent un emploi d'ouvrier en 2018, soit 13 % des actifs travaillant dans la région. Maçons, cuisiniers, nettoyeurs, les ouvriers sont deux fois moins nombreux qu'il y a 50 ans. Ils travaillent aujourd'hui principalement dans le secteur tertiaire et de moins en moins dans l'industrie. Peu d'ouvriers sont des femmes. La proportion d'immigrés parmi les ouvriers est élevée en Île-de-France. Depuis 40 ans, la part des ouvriers qualifiés est restée stable. Les ouvriers sont plus souvent en CDI qu'en province et le temps partiel, souvent subi, comme le travail le week-end y sont plus fréquents. Les ouvriers travaillent et résident plus loin du centre de la région que les autres actifs.

En 2018, en Île-de-France, 740 000 personnes occupent un emploi d'ouvrier, soit 13 % de l'ensemble des actifs travaillant dans la région. Historiquement, le travail des ouvriers s'est défini par l'exécution de tâches manuelles, voire mécanisées. Aujourd'hui les métiers des ouvriers sont plus variés et se retrouvent ainsi dans de nombreux secteurs : maçons, électriciens dans le bâtiment, opérateurs dans diverses industries (par

exemple la métallurgie, l'agro-alimentaire), ou encore chauffeurs, manutentionnaires dans les transports et la logistique.

## Nettoyeur est le métier le plus fréquent chez les ouvriers

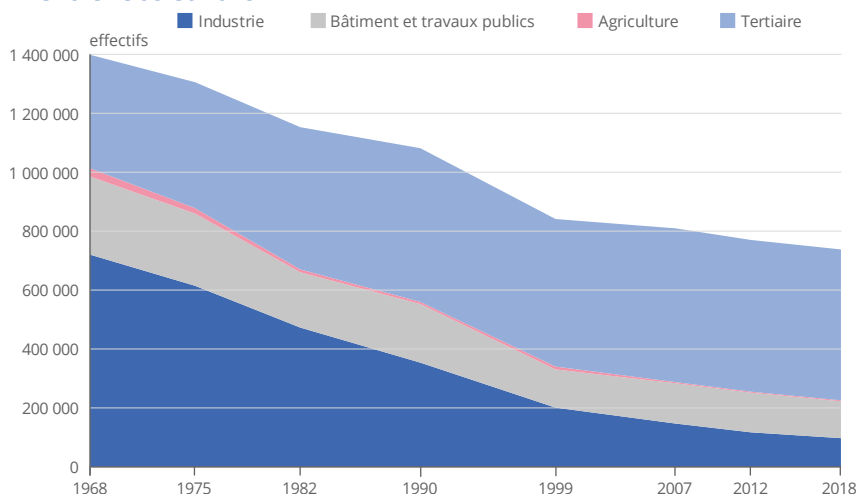
En Île-de-France, selon la nomenclature officielle des professions et des catégories sociales, près d'un ouvrier sur deux est

un ouvrier de type artisanal. Il s'agit pour beaucoup de nettoyeurs (11 % des emplois), de cuisiniers et commis de cuisine (7 %) ou de maçons qualifiés (4 %). Les ouvriers franciliens sont également nombreux à être conducteurs aussi bien routiers (5 %), de transport en commun (5 %) ou livreurs (5 %). Les magasiniers qualifiés (5 %), les ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage, de l'expédition (4 %), les manutentionnaires et les caristes sont également parmi les métiers d'ouvriers les plus présents en Île-de-France. Cela s'explique en partie par la forte présence dans la région de plateformes logistiques, en lien avec les zones aéroportuaires et le développement de la vente en ligne.

## Sept fois moins d'ouvriers dans l'industrie en 50 ans

Au cours des 50 dernières années, le nombre d'ouvriers a diminué de près de moitié dans la région. Cette baisse est essentiellement due aux emplois industriels ► **figure 1**. En effet, sept fois moins d'ouvriers travaillent dans l'industrie en 2018 qu'en 1968. Seulement 13 % des ouvriers franciliens exercent dans ce secteur en 2018, ils étaient 52 % en 1968. La forte baisse d'effectifs tient notamment au phénomène de désindustrialisation à l'œuvre depuis les années 1970 et particulièrement

### ► 1. Évolution du nombre d'ouvriers par secteur d'activité en Île-de-France entre 1968 et 2018



**Lecture :** en Île-de-France, 720 300 ouvriers travaillaient dans le secteur de l'industrie en 1968, contre 97 400 en 2018.

**Champ :** ouvriers occupant un emploi en Île-de-France.

Source : Insee, recensements de la population de 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012 et 2018, exploitations complémentaires au lieu de travail.

important dans la région ► **encadré**. La proportion des emplois d'ouvriers dans l'industrie est ainsi nettement moindre qu'en province (28 %).

Entre 1968 et 2018, le nombre d'emplois d'ouvriers du secteur tertiaire a augmenté de 130 000 dans la région. Avec l'essor des échanges commerciaux et le développement de la sous-traitance, les emplois d'ouvriers se sont développés dans les transports, la logistique, le nettoyage et les services. En 2018, en Île-de-France, sur dix ouvriers, sept travaillent dans le tertiaire contre cinq en province.

Suite aux transformations du marché de l'emploi, la plupart des emplois d'ouvriers ne sont pas délocalisables ou plus généralement entrent dans le champ de **l'économie présentielle**. Nombre d'entre eux revêtent même un caractère indispensable pour satisfaire les besoins fondamentaux des Franciliens. Ainsi, 43 % des ouvriers sont des travailleurs essentiels du quotidien [Acs et al., 2021] contre 38 % en province.

### La part des ouvriers qualifiés est stable depuis 1982

En 2018, en Île-de-France comme en province, plus de six ouvriers sur dix sont qualifiés. Dans la région, cette proportion est restée quasiment stable depuis 1982. Si les ouvriers du secteur du bâtiment et des travaux publics sont de moins en moins qualifiés (68 % d'ouvriers du BTP étaient qualifiés en 1982 contre 59 % en 2018), dans l'industrie, le constat est inverse. Les ouvriers industriels sont plus qualifiés en 2018 qu'ils ne l'étaient en 1982, les emplois industriels non qualifiés ayant diminué plus fortement que les emplois qualifiés. En somme, les évolutions inverses observées dans ces secteurs se compensent, expliquant ainsi la stabilité de la proportion globale des ouvriers qualifiés.

### Une ouvrière pour quatre ouvriers

En Île-de-France comme en province, la grande majorité des actifs ouvriers sont des hommes (respectivement 82 % et 80 %). Les femmes sont donc beaucoup moins présentes que parmi l'ensemble des actifs (48 %). Depuis 50 ans, la proportion d'ouvrières est restée stable (environ une femme ouvrière pour quatre hommes ouvriers).

Le taux de féminisation est le plus élevé chez les ouvriers non qualifiés de type artisanal (33 %), parmi lesquels se trouvent les nettoyeurs. À l'inverse, il est très bas chez les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du

### ► Encadré - Évolutions du tissu productif francilien depuis 50 ans

Depuis les années 1970, la désindustrialisation est à l'œuvre sur le territoire de la région comme en France. Elle s'explique par le déclin de l'industrie traditionnelle, amorcé avant même le choc pétrolier et qui s'est accéléré depuis, mais aussi par la tertiarisation rapide de l'économie par l'externalisation et la sous-traitance de certaines activités. Une partie du transfert de l'industrie vers les services résulte toutefois de l'externalisation de fonctions tertiaires précédemment assurées au sein d'entreprises industrielles.

Cette évolution s'est accompagnée d'une recomposition et d'un redéploiement des activités sur le territoire francilien. Auparavant, les sites industriels étaient souvent implantés à proximité des bassins d'emploi. Au fil des ans, les anciennes zones industrielles ouvrières de banlieue, parfois polluantes, ont laissé place à des centres d'affaires ou directionnels, mieux intégrés au tissu urbain, à l'image du quartier de La Défense, de la Plaine Saint-Denis ou de l'île Seguin. Les industries traditionnelles de production, majoritaires en proche banlieue, ont quasiment disparu au profit d'activités plus orientées vers la recherche, la conception, la gestion, le commerce..., et davantage localisées en grande couronne.

transport (13 %) et parmi les chauffeurs (5 %). Comme en province, le secteur de la construction est aussi quasi exclusivement masculin : seulement 2 % d'ouvrières.

### Quatre ouvriers sur dix sont immigrés

En Île-de-France, 41 % des ouvriers sont **immigrés**, soit quatre fois plus qu'en province. S'élevant déjà à 30 % au début des années 1970, la part des immigrés parmi les ouvriers a progressé de plus de dix points en 50 ans. Les immigrés sont très présents parmi les ouvriers non qualifiés (un sur deux) ou encore dans le secteur de la construction (57 %).

La forte présence d'ouvriers immigrés en Île-de-France explique l'absence de « creux » dans la pyramide des âges

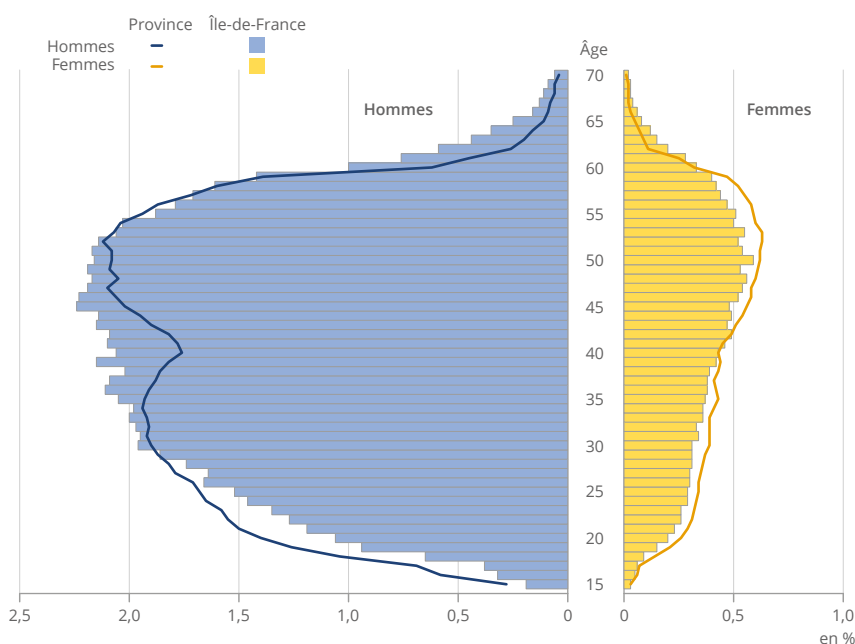
entre 35 et 45 ans. À ces âges, la province compte proportionnellement moins d'ouvriers du fait de la baisse de la fécondité à la fin du baby-boom dans les années 1970 ► **figure 2**.

Par ailleurs, qu'ils soient immigrés ou non, l'âge médian des ouvriers en Île-de-France est de 42 ans, soit un an de plus qu'en province. Néanmoins, la part des Franciliens ayant moins de 25 ans est légèrement plus élevée chez les ouvriers (10 %) que pour l'ensemble des actifs en emploi (8 %) ; cela tient notamment à l'apprentissage.

### Un tiers des ouvriers possèdent au plus le brevet des collèges

Plus d'un tiers des ouvriers franciliens disposent au plus du brevet des collèges,

## ► 2. Pyramide des âges des ouvriers en Île-de-France et en province en 2018



**Lecture** : 2,1 % des ouvriers en Île-de-France sont des hommes âgés de 40 ans contre 1,8 % en province.

**Champ** : ouvriers occupant un emploi en France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

contre environ un quart en province, la présence importante d'immigrés explique en partie ce moindre niveau d'études. Ce constat est plus prononcé chez les ouvriers non qualifiés (47 %), d'autant plus s'ils sont également immigrés (66 %).

À l'opposé, près de trois ouvriers sur dix sont titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur. Cette part est plus élevée parmi les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport ainsi que chez les ouvriers qualifiés de type industriel.

### Les ouvriers franciliens travaillent plus souvent dans des entreprises de 250 salariés ou plus qu'en province

Malgré des niveaux de diplômes globalement plus faibles, les ouvriers perçoivent des salaires versés dans le secteur privé légèrement plus élevés en Île-de-France : 1 823 euros en moyenne par mois en équivalent temps plein (EQTP), soit environ 50 euros de plus qu'en France. Toutefois, cet écart de 3 % supplémentaires chez les ouvriers est très loin de celui observé toutes catégories socioprofessionnelles confondues (28 %).

Les ouvriers franciliens travaillent plus souvent que leurs homologues de province dans une entreprise de 250 salariés ou plus : 43 % contre 34 %. Cette proportion est la plus élevée parmi les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport. En effet, dans

les secteurs du transport et entreposage, les entreprises sont de taille supérieure à la moyenne.

Être ouvrier dans une entreprise de grande taille ne signifie pas pour autant appartenir à un collectif de travail comme cela était le cas dans les années 1960 : les métiers d'ouvriers ont évolué comme les autres et s'exercent aujourd'hui davantage de manière individuelle, comme la profession de nettoyeur ou de chauffeur par exemple.

En Île-de-France, 79 % des ouvriers détiennent un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) contre 73 % en province. Toutefois, la part des ouvriers en CDI reste à un niveau plus faible que celle de l'ensemble des salariés (85 %). L'ancienneté des ouvriers dans leur entreprise est équivalente en Île-de-France et en province : plus d'un tiers des ouvriers y travaillent depuis dix ans ou plus, et 15 % depuis moins d'un an.

En Île-de-France, 13 % des ouvriers occupent un emploi à temps partiel contre 11 % en province. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit d'un temps partiel subi ; 40 600 ouvriers sont ainsi en situation de sous-emploi dans la région.

### Travailler le week-end est plus fréquent en Île-de-France

Ces situations de sous-emploi se reflètent directement sur le nombre d'heures travaillées. Ainsi, en Île-de-

France, les ouvriers qui travaillent moins de 30 heures par semaine sont proportionnellement un peu plus nombreux qu'en province.

Les jours travaillés diffèrent également entre les ouvriers franciliens et ceux de province. Le travail le soir ou la nuit est moins fréquent alors que celui du week-end est plus répandu dans la région : 33 % contre 29 %. Cela s'explique par la part plus importante du secteur tertiaire (notamment le commerce) dans la région, où le travail le week-end est plus fréquent.

Enfin, le **chômage** au sens du Bureau international du travail touche plus fréquemment les ouvriers que l'ensemble des actifs : 13 % contre 9 %, en 2018. Pour près de la moitié d'entre eux, il s'agit d'un chômage de longue durée (12 mois ou plus).

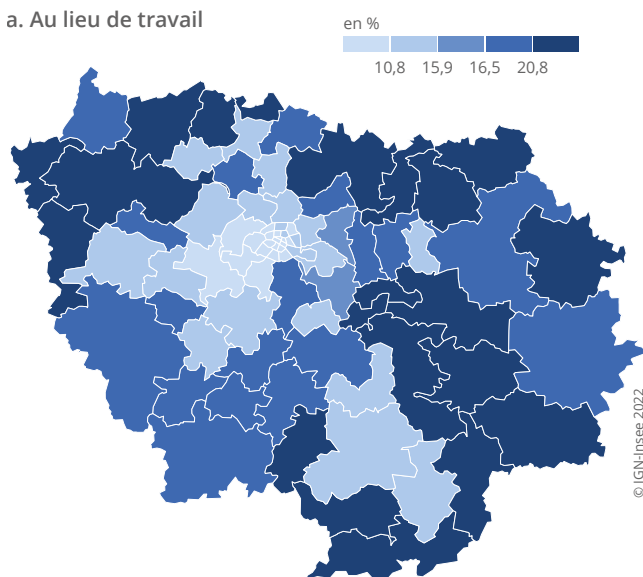
### Moins d'ouvriers en Île-de-France qu'en province

L'Île-de-France est la région où la proportion d'ouvriers parmi les actifs occupés est la plus faible, 13 % contre 22 % en moyenne dans les autres régions de France métropolitaine.

Au sein des départements franciliens, du fait de la concentration des emplois au cœur de la région, c'est à Paris que travaillent le plus grand nombre d'ouvriers (170 000) même si leur part (9 %) parmi les actifs est relativement faible. De manière générale, la proportion d'ouvriers est

## ► 3. Part des ouvriers parmi la population active occupée par EPT et EPCI franciliens et arrondissements parisiens, en 2018

a. Au lieu de travail

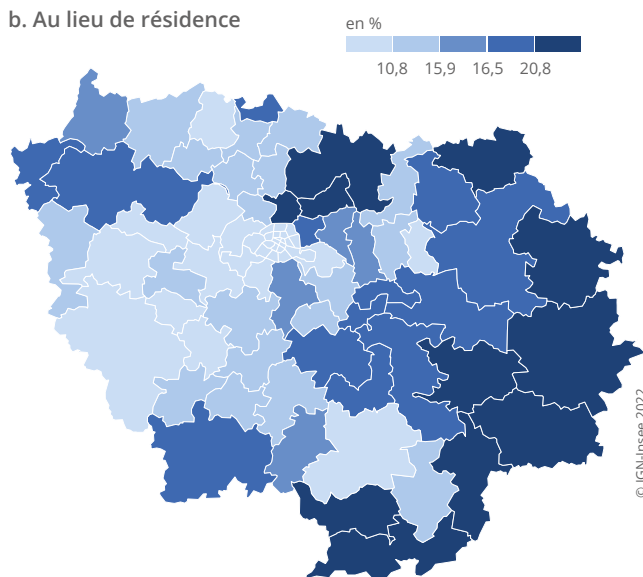


**Lecture** : les ouvriers représentent 15,7 % des actifs travaillant dans l'établissement public territorial de Plaine Commune.

**Champ** : ouvriers occupant un emploi en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

b. Au lieu de résidence



**Lecture** : les ouvriers représentent 24,4 % des actifs résidant dans l'établissement public territorial de Plaine Commune.

**Champ** : ouvriers résidant en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation complémentaire.

variable selon le département : de 8 % dans les Hauts-de-Seine à 21 % en Seine-et-Marne. Elle est plus élevée dans les intercommunalités de grande couronne, en particulier dans celles situées en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise ; la part des ouvriers y dépasse souvent 20 % des actifs occupés ► **figure 3**.

Alors que les ouvriers franciliens occupent des emplois davantage situés en grande couronne, leurs lieux de résidence sont encore plus éloignés du cœur de la région. Les fortes tensions sur le marché immobilier francilien et les budgets des

ouvriers alloués au logement, souvent plus modestes, expliquent ces constats. Ainsi, dans de nombreux territoires de la métropole du Grand Paris et des Yvelines, moins de 10 % des résidents sont des ouvriers. La proportion d'ouvriers est extrêmement faible dans les premiers arrondissements de Paris (moins de 4 %). À l'inverse, les ouvriers résident plus fréquemment dans les intercommunalités situées aux franges de la région, et la part des ouvriers résidents atteint son maximum (25 %) dans la communauté de communes du Pays de Montereau, dans le sud de la Seine-et-Marne.

Les ouvriers franciliens résident en moyenne à 10 km de leur lieu de travail. Cette distance varie selon le département de travail, elle est plus élevée en grande couronne. Par ailleurs, la moitié des ouvriers franciliens se déplacent en voiture pour se rendre au travail, proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble des actifs occupés de la région.

### Un ouvrier francilien sur trois réside dans une maison

Les conditions de logement des ouvriers diffèrent entre l'Île-de-France et la province. Un tiers des ouvriers franciliens résident dans une maison alors qu'ils sont plus de la moitié en province. De plus, lorsqu'ils vivent dans une maison, les ouvriers franciliens en sont moins souvent propriétaires (66 % contre 91 % en province). Cet accès plus difficile à la propriété semble compensé par un accès plus fréquent au logement social : 35 % des ouvriers franciliens habitent dans le parc social, soit près de deux fois plus qu'en province.

### Moins des deux tiers des ouvriers franciliens vivent en couple

En Île-de-France comme en province, six ouvriers sur dix vivent en couple. Néanmoins, la proportion d'ouvriers vivant seuls est plus importante en Île-de-France qu'en province, notamment parmi ceux de moins de 30 ans (69 % contre 63 %).

Parmi les ouvriers franciliens vivant en couple, plus d'un tiers vivent avec une personne occupant un emploi d'employé. Seulement 6 % d'entre eux sont en couple avec une personne occupant un emploi de cadre.

La présente étude dresse un panorama des ouvriers avant la crise sanitaire. Or, les ouvriers ont été particulièrement impactés par cette crise, notamment lors des périodes de confinement. De par la nature des métiers exercés, le télétravail des ouvriers a été extrêmement rare et le recours au chômage partiel très élevé. Les répercussions à long terme de cette crise inédite pourraient modifier durablement ces constats. ●

Marie Acs, Danielle Jabot, Ivan Tissot (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



#### ► Sources

L'exploitation complémentaire du **recensement de la population** de l'Insee de 2018 permet d'apporter des éléments sur les profils, conditions de vie et de logement.

Les données sur les professions, les secteurs d'activité et les conditions de travail sont issues des données de l'**enquête Emploi**.

#### ► Définitions

**Ouvriers** : c'est un des 8 postes agrégés (ou groupes socioprofessionnels) de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Le groupe ouvrier est structuré par plusieurs oppositions : la qualification instituée dans les conventions collectives, l'opposition entre travail industriel et travail de type artisanal (la gestion réglée du travail industriel se traduit par une plus grande stabilité de l'emploi et un alignement des horaires sur la durée légale). Ce groupe comporte les sept catégories socioprofessionnelles suivantes : ouvriers qualifiés de type industriel (62) ; ouvriers qualifiés de type artisanal (63) ; chauffeurs (64) ; ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (65) ; ouvriers non qualifiés de type industriel (67) ; ouvriers non qualifiés de type artisanal (68) ; ouvriers agricoles (69). Ces sept catégories se déclinent en 117 professions dans la version de 2003 de la nomenclature. La liste des professions est consultable sur [insee.fr](http://insee.fr). La frontière entre les groupes « ouvriers » et « employés » n'est pas facile à tracer. Ainsi, les chauffeurs et les cuisiniers sont à la limite du groupe ouvrier, et s'opposent aux ouvriers de production de la grande industrie ou aux ouvriers du bâtiment qui en constituent le noyau. Certains indépendants font des métiers proches des ouvriers, notamment dans l'artisanat, par exemple les maçons, plombiers, boulangers, etc. Ces indépendants ne sont pas dans le champ de l'étude, bien que certains exercent des tâches d'ouvriers.

L'**économie présentielle** regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

**Immigré** : personne née étrangère à l'étranger résidant en France, qu'elle ait ou non acquis la nationalité française.

**Chômage** : un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus ; sans emploi durant une semaine donnée ; disponible pour travailler dans les deux semaines ; qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois. Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

#### ► Pour en savoir plus

- **Acs M., Beaufils S., Chevrot J., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., Wolf M.**, « Quelles conditions de travail et de vie pour les 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France ? », *Insee Analyses Île-de-France* n° 137, juin 2021.
- **Acs M., Fauret C., Tissot I.**, « L'Île-de-France, terre de cadres jeunes et diplômés », *Insee Analyses Île-de-France* n° 131, mars 2021.
- **Forment V., Vidalenc J.**, « Les ouvriers : des professions toujours largement masculines », *Insee Focus* n° 199, juillet 2020.
- **Desjonquères A.**, « Les métiers du nettoyage : quels types d'emploi, quelles conditions de travail ? », *Dares Analyses* n° 43, septembre 2019.
- **Burfin Y., Chevrot J., Harpedanne de Belleville L.-M., Koubi D., Petit T.**, « L'industrie francilienne : des mutations de long terme toujours à l'œuvre », *Insee Analyses Île-de-France* n° 91, décembre 2018.

Insee Île-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Directrice de la publication :  
Isabelle Kabla-Langlois

Rédactrices en chef :  
Marie-Odile Liagre  
et Brigitte Rigot

Maquette :  
Frédéric Luczak  
et Nicolas Renaud

@InseeRegions  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

ISSN 2416-8149  
© Insee 2022

Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur